



Intimidation à l'école Parles-en!

L'intimidation ne fait pas toujours de bruit.

La violence peut être verbale ou écrite, physique ou psychologique, en personne ou en ligne.

Par où
commencer
pour demander
de l'aide?

Tu es victime ou témoin d'intimidation?

Va voir le **plan de lutte contre la violence et l'intimidation** de ton école.

Le plan t'indique :

- comment dénoncer les cas d'intimidation,
- comment ton école s'assure que les plaintes sont confidentielles,
- les conséquences possibles pour l'intimidatrice ou l'intimidateur,
- les services disponibles pour soutenir les victimes et les témoins,
- et plus!

Parle à un(e) adulte de confiance à ton école ou à la maison.

Tu peux aussi contacter
Jeunesse, J'écoute :

Téléphone : 1-800-668-6868

Texte : 686868

Pour en apprendre plus sur tes droits et ce que ton école peut faire pour t'aider :

